BismiLlāhi Ar-Raĥmāni Ar-Raĥīmi

Louange a Allah, que la prière et la paix soient sur le messager d'Allah, ainsi que sa famille, ses compagnons et ceux qui le prennent pour allié.

Asl ad Din (Le fondement de l'islam)

Le asl Din (Le Fondement de l'Islam) est la chose **sans laquelle nul ne pourrait être musulman et ce en aucun cas de figure** c'est à dire que celui qui ne le fait pas, ne peut être musulman qu'il soit ignorant ou qu'il ait une mauvaise compréhension ou non, il ne peut être musulman sans avoir réalisé cette base fondamentale et ce principe que les savants de l'islam, après les Salafs, ont nommé le fondement de la religion, le « *asl ad Din* », et si une chose est aussi claire et aussi importante, Allah (Glorifié et Elevé soi-Il) ne peut l'avoir exposé que de la plus belle des manières et de la plus claire des manières.

Le *asl ad Din* se reconnait par le fait qu'il y ait unanimité dessus entre tous les Prophètes (que la paix soit sur eux). **(idjma' al anbiya 'alayhi)**

Allah dit :

« Nous avons envoyé dans chaque communauté un Messager, [pour leur dire]: "Adorez Allah et écartez-vous du Taghut"… »
(16:36)

Sheikh Ibn Taymiyya (Qu'Allah lui fasse miséricorde) a dit dans *An-Noubouwate* pages 127:
« L'islam c'est la religion de l'ensemble des prophètes et envoyés ainsi que ceux qui les ont suivis parmi les communautés »

Ainsi nous voyons que le asl Din est ce sur quoi tous les envoyés et Prophètes sont d'accord.

Le Asl Din est le principe sans lequel nul ne pourrait être musulman et ce en aucun cas de figure

Les Piliers du asl Din sont au nombre de 2 :

- Adorer Allah
- S'écarter (ou rejeter, s'éloigner, mécroire) du Ţāghūt

Preuves du Qur'an (Coran) :

« ..Donc, quiconque mécroit au Ţāghūt tandis qu´il croit en Allah saisit l´anse la plus solide, qui ne peut se briser. Et Allah est Audient et Omniscient. » (2:256)

« Et à ceux qui s´écartent des Ţāghūt pour ne pas les adorer, tandis qu´ils reviennent à Allah, à eux la bonne nouvelle! Annonce la bonne nouvelle à Mes serviteurs » (39:17)

Nous voyons clairement à travers ces deux versets du Qur'an, les 2 piliers du asl Din.

Les 2 piliers du asl Din : S'écarter (ou rejeter, s'éloigner, mécroire) au Ţāghūt et d'adorer Allah.

Le musulman est celui qui se tient à l'anse la plus solide *(cf. : verset plus haut)*, c'est-à-dire le Tawhid (unicité d'Allah), comme l'a dit l'Imam Muslim, qu'Allah lui fasse Miséricorde, celui qui **mécroit au Ţāghūt** et **croit en Allah**.

Par contre, celui qui ne sait pas ce qu'est le Ţāghūt, ou encore ne sait pas comment s'en désavouer, alors sa Foi en Allah n'est que prétention. Il convient avant toute chose d'expliquer ce qu'est le Ţāghūt, afin de pouvoir le désavouer.

Qu'est-ce que le Ţāghūt ?

Le terme Ţāghūt est Tiré du mot « *Toughyan* » qui signifie « déborder » ou « transgresser » ou « augmenter » comme par exemple « *Taghâ Al Ma²* » (l'eau a débordé).

L'imam Ibn Al Qayyim (Qu'Allah lui fasse miséricorde) a dit : ***« Le Tâghoût est tout ce qui transgresse dans la mécréance. »***

Exemples :

– Celui qui arrête de faire la prière est mécréant, et celui qui en plus de ça incite les autres à arrêter de prier ou punit celui qui fait la prière, celui-là a transgressé dans la mécréance, c'est donc un Ţāghūt.

– Celui qui offre un sacrifice à un autre qu'Allah, c'est de l'idolâtrie. S'il incite les autres à offrir des sacrifices à un autre qu'Allah et l'embellit aux gens alors il a transgressé dans la mécréance, et c'est un Ţāghūt.

Le Ţāghūt est une fausse divinité, qu'il s'agisse d'un objet ou d'une personne.

En ce qui concerne les objets, il s'agit de **tout ce qui est adoré en dehors, ou avec Allah**.

Et en ce qui concerne les personnes, il s'agit de **celui qui est satisfait d'être adoré en dehors, ou avec Allah**.

Dans la Shari'a (Loi, législation d'Allah) le Ţāghūt humain est aussi défini comme étant celui qui dépasse ses limites dans la mécréance *(vu plus haut)* et ainsi **s'attribue à lui-même un droit exclusivement réservé à Allah**.
Ceci peut se produire :

• Si une créature s'attribue un acte émanant exclusivement de la part d'Allah, comme le fait de prétendre détenir le pouvoir de créer en dehors de la Volonté d'Allah, pourvoir aux besoins des gens en dehors de la Volonté d'Allah, ou encore si elle s'associe à Allah dans Sa Législation, en décidant ce qui est licite et ce qui est illicite. Si en plus de cela, elle impose sa propre loi aux gens, et punit celui qui lui désobéit même en obéissant à Allah, alors dans ce cas-là une telle personne ne sera pas seulement le Ţāghūt du jugement, mais aussi le Ţāghūt d'obéissance.

• Si une créature s'attribue une qualité exclusivement réservée à Allah, comme le fait de prétendre connaitre l'invisible en dehors de la Volonté d'Allah.

• Si une créature devient sujette à recevoir une adoration, de la part des autres créatures, et qu'elle ne s'en désavoue pas, mais au contraire l'approuve.

Plusieurs expressions furent utilisées par les Salafs pour désigner les Tawaghit (pluriel de Ţāghūt), en effet d'après 'Omar (qu'Allah l'agrée), le Ţāghūt est **Sheytan**, comme le rapporte Ibn Abi Hatim.

D'après Jabir, le Tâghoût est le **médium** ou le **devin.**

D'après Mouhammad Ibn Sirin lui définit le Tâghoût comme étant le **sorcier**.

Le savant Mouhammad 'ibn Abd al-Wahhab (Qu'Allah lui fasse miséricorde), a cité dans *Madjmou' at-Tawhid an-Nadjdiyyah*, volume 1, page 14, les 5 têtes dans la mécréance, autrement dit les 5 Tawaghit principaux à désavouer. Voici un bref résume de ce qu'il a rapporté :

- **Le diable,** car il appelle les gens à la mécréance, c'est-à-dire à adorer un autre qu'Allah.

  Ainsi, toute personne qui invite les gens à la mécréance devient un Ţāghūt semblable à Iblis.

  Allah a dit :

  « Ne vous ai-Je pas engagé, enfants d'Adam, à ne pas adorer le Diable ? Car il est vraiment pour vous un ennemi déclaré » (36:60)

- **Le gouverneur qui change la Législation d'Allah, et ainsi impose un commandement en dehors du Commandement d'Allah**.

  Allah dit :

  « Le Jugement n'appartient qu'à Allah »
  (6:57)

  Allah dit :

  « Il (Allah) n'associe personne à Son Commandement »
  (18:26)

Allah a dit :

« Ou bien auraient-ils des associés (à Allah) qui auraient établi pour eux des lois religieuses qu'Allah n'a jamais permises ? »
(42:21)

- **Celui qui juge par toute autre loi en dehors de la Loi d'Allah**, comme c'est le cas de ceux qui jugent avec des lois humaines.

Allah a dit :

« Et ceux qui ne jugent pas d'après ce qu'Allah a fait descendre sont les mécréants »
(5:44)

Allah a dit :

« N'as-tu pas vu ceux qui prétendent croire à ce qu'on a fait descendre vers toi (Prophète) et à ce qu'on a fait descendre avant toi ? Ils veulent prendre pour juge le Tâghoût, alors que c'est en lui qu'on leur a commandé de ne pas croire. Mais le Diable veut les égarer très loin, dans l'égarement »
(4:60)

- **Celui qui est adoré avec, ou en dehors d'Allah, tout en étant satisfait de cette adoration**.

Allah dit :

« Et quiconque d'entre eux dirait : « Je suis une divinité en dehors de Lui » - Nous le rétribuerons de l'Enfer. C'est ainsi que Nous rétribuons les injustes »
(21:29)

- **Celui qui prétend connaitre l'invisible** ; la preuve de cela est le verset :

« (C'est Lui) qui connait le mystère. Il ne dévoile Son mystère à personne, sauf à celui qu'Il agrée comme Messager et qu'Il fait précéder et suivre de gardiens vigilants »
(72:26, 27)

Et Allah dit :

« C'est Lui qui détient les clefs de l'invisible. Nul autre que Lui ne les connait. Et Il connait ce qui est dans la terre ferme comme dans la mer. Et pas une feuille ne tombe qu'Il ne le sache. Et pas une graine dans les ténèbres de la

terre, rien de frais ou de sec qui ne soit enregistré dans un Livre explicite »
(6:59)

L'imam Ibn Al Qayyim (Qu'Allah lui fasse miséricorde) a dit :

« Un Ţāghūt est tout ce qui dépasse les limites que ce soit dans l'adoration, le suivi ou dans l'obéissance »

Après avoir pris connaissance du terme Ţāghūt, comment se désavouer du Ţāghūt ?

La base du désaveu du Ţāghūt s'opère en 3 étapes :

1) La conviction du cœur
2) L'acte du cœur
3) L'acte extérieur

1) La conviction du cœur :

La conviction du cœur, c'est l'abandon intérieurement de l'adoration du Ţāghūt ; en étant convaincu, avoir la ferme conviction que l'adoration d'autre qu'Allah (donc du Ţāghūt) est : **nulle, invalide, fausse**, que c'est un égarement, qu'elle n'est en rien une guidée et que celui qui adore autre qu'Allah, est sur un égarement.

Allah dit :
« Il en est ainsi parce qu'Allah est la Vérité, et que tout ce qu'ils invoquent en dehors de Lui est le faux, et qu'Allah, c'est Lui Le Haut, Le Grand »
(31 :30)

« Cherchez-vous dans votre égarement, des divinités en dehors d'Allah? »
(37 :86)

« Ils invoquent en dehors d'Allah, ce qui ne peut ni leur nuire ni leur profiter. Tel est l'égarement profond! »
(22 :12)

« Car le droit chemin s'est distingué de l'égarement »
(2:256)

2) L'acte du cœur :

Après être convaincu de la nullité et de la fausseté de l'adoration du Ţāghūt (de l'adoration d'autre qu'Allah), l'acte du cœur, toujours intérieurement est de prendre pour ennemi le Ţāghūt et de le **détester, avoir de l'inimitié envers le Ţāghūt**

Allah dit :

« Que dites-vous de ce que vous adoriez...? Vous et vos vieux ancêtres ? Ils sont tous pour moi des ennemis sauf le Seigneur de l'univers »
(26 :75 à 77)

« Mais Allah vous a fait aimer la foi et l'a embellie dans vos cœurs et vous a fait détester la mécréance, la perversité et la désobéissance. Ceux-là sont les bien dirigés »
(49:7)

« Certes, vous avez eu un bel exemple [à suivre] en Ibrahim et en ceux qui étaient avec lui, quand ils dirent à leur peuple : "Nous vous désavouons, vous et ce que vous adorez en dehors d'Allah. Nous vous renions. Entre vous et nous, l'inimitié et la haine sont à jamais déclarées jusqu'à ce que vous croyiez en Allah, seul" »
(60 :4)

3) L'acte extérieur

Après avoir été convaincu de l'invalidité, de la fausseté de l'adoration du Ţāghūt (1/ La conviction du cœur) puis en ayant pris l'adoration du Ţāghūt pour ennemi en la détestant (2/ L'acte du cœur), ce troisième point est non pas du domaine de l'intérieur (cœur) mais de l'extérieur : C'est de **ne pas adorer le Ţāghūt en apparence, mais d'adorer Allah seul**

Allah dit :

« Quant à ceux qui s'écartent de l'adoration du Tâghoût et reviennent à Allah, à eux la bonne nouvelle ! Annonce la bonne nouvelle aux croyants ! »
(39 :17)

Conviction du cœur **: être convaincu de la nullité, de la fausseté de l'Adoration du Ţāghūt.**
Acte du cœur **: Détester l'adoration du Ţāghūt.**
Acte extérieur **: Ne pas adorer le Ţāghūt en apparence mais adorer Allah.**

Celui qui aura accompli tout cela (conviction du cœur, acte du cœur et l'acte extérieur) aura accompli la base du désaveu du Ţāghūt

Tafsir (exégèse) des versets du asl Din

- Allah dit :

« Nous avons envoyé à chaque communauté un Messager (pour leur dire) : « Adorez Allah et écartez-vous du Tâghoût ». Alors Allah en guida certains, mais il y en eut qui ont été destinés à l'égarement. Parcourez donc la terre, et regardez quelle fut la fin de ceux qui traitaient [Nos messagers] de menteurs. »
(16 :36)

L'imam Ibn Kathir (Qu'Allah lui fasse miséricorde) :

« Et nous avons envoyé dans chaque communauté » c'est à dire dans chaque époque et chaque groupe de gens des envoyés qui tous prêchaient à l'adoration d'Allah et leur interdisaient l'adoration d'autre que Lui.

« Adorez Allah et écartez-vous du Tâghoût » Le Très Haut n'a pas cessez d'envoyer aux gens des messagers avec cela [c'est-à-dire ce message] ***depuis l'apparition du shirk*** (associationnisme à Allah) ***chez les enfants d'Adam au sein du peuple de Nouh (Noé) auxquels fut envoyé Nouh et il fut le premier messager envoyé par Allah aux habitants de la terre jusqu'à ce qu'il clôture [la prophétie] par Mouhammad (sallallahu `alayhi wa sallam) dont la Da'wa*** (appel à Allah) ***concernait les humains et les djinns à l'orient comme à l'occident, et tous [les prophètes eurent le même message] comme a dit le Très-Haut*** :

« Et nous n'avons pas envoyé de messager avant toi sans lui révéler que Moi Seul est en droit d'être adoré alors adorez moi »

<u>L'imam Al Qurtubi (Qu'Allah lui fasse miséricorde)</u> :

« Nous avons envoyé à chaque communauté un Messager (pour leur dire) : « Adorez Allah » » c'est-à-dire Adorez Allah et <u>unifiez-Le dans cette adoration</u>.

« Et écartez-vous du Tâghoût » c'est-à-dire <u>abandonnez tout ce qui est adoré en dehors d'Allah</u> tel que le shaytan, le voyant et les statues, et quiconque appelle les gens à l'égarement (dans le shirk akbar ou d'octroyer un droit qui n'appartient qu'à Allah).

- Allah dit :

« Et à ceux qui s'écartent des tâghût pour ne pas les adorer, tandis qu'ils reviennent à Allah, à eux la bonne nouvelle! Annonce la bonne nouvelle à Mes serviteurs »

(39:17)

<u>L'imam Ibn Kathir (Qu'Allah lui fasse miséricorde)</u> :

« Et à ceux qui s'écartent des tâghût » c'est-à-dire ceux qui ont <u>évité l'adoration de tout autre qu'Allah.</u>

Selon Zayd ibn Aslam, ce verset est descendu à propos de Zay ibn Amru, Abu Dhar et Salman al Farisy. Mais ce verset est valable pour toute personne ***qui s'écarte de l'adoration des idoles et reviennent à l'adoration d'Allah ('azza wa jal)*** : à ceux-là, la bonne nouvelle dans cette vie d'ici-bas et dans la vie dernière.

<u>L'imam Al Qurtubi (Qu'Allah lui fasse miséricorde)</u> :

« Et à ceux qui s'écartent des tâghût » al Arfash a dit : ***« Le tâghût ici est un pluriel il est possible que ce soit un singulier féminin, <u>ceux qui s'éloignèrent du tâghût se retrouvant sur un flanc opposé</u> ce qui se traduit par le fait <u>qu'ils ne l'ont pas adoré</u> ».***
Le sens de ce verset est donc le suivant : et ceux qui <u>s'écartèrent de l'adoration du tâghût</u> et <u>reviennent à l'adoration d'Allah</u> ceux-là auront la bonne nouvelle, annonce donc la bonne nouvelle à mes serviteurs.

L'imam At-Tabari (Qu'Allah lui fasse miséricorde) :

La Parole d'Allah ***« Et ceux qui s'éloignèrent du Tâghût »*** : ***c'est-à-dire s'éloignèrent de l'adoration de tout ce qui fut adoré en dehors d'Allah, en la désavouant et tout en croyant en Allah et a la conviction qu'Allah est son seul Seigneur et Le Seul digne d'être adoré, celui-ci se sera attaché à la chose la plus importante à laquelle on puisse tenir pour sauver son âme.***

Allah dit :

« Quiconque mécroit au Tâghoût, tandis qu'il croit en Allah, saisit l'anse la plus solide, qui ne peut se briser »

(2 :256)

L'imam Ibn Kathir (Qu'Allah lui fasse miséricorde) :

C'est-à-dire celui qui a retiré [de sa personne l'adoration] des égaux donnés à Allah et des idoles et ce à quoi prêche le shaytan comme adoration de ce qui est adoré autre qu'Allah, et unifie Allah et L'adore Seul et atteste que Seul Lui est en droit d'être adoré s'est certes saisi de « l'anse la plus solide » c'est-à-dire c'est qu'il s'est maintenu sur Son ordre et s'est tenu droit sur la voie exemplaire et sur le chemin de droiture.

L'imam Attabari (Qu'Allah lui fasse miséricorde) :

Par conséquent l'explication de ces Paroles est la suivante: Quiconque renie la seigneurie de tout être adoré en dehors d'Allah, et donc le désavoue "tandis qu'il croit en Allah"